

Patrick
Campeaupatrick.campeau
@quebecormedia.com

Devenir protecteur de la faune

Plusieurs jeunes ignorent dans quel domaine ils devraient s'orienter et de nombreux adultes aimeraient bien opter pour une autre carrière.

Au cours des 10 prochaines années, le gouvernement du Québec procédera à l'embauche d'agents et d'agentes de protection de la faune pour remplacer ceux et celles qui sont partis ou qui partiront à la retraite.

FORMATION

Autrefois, la formation scolaire relevait du niveau professionnel secondaire. Depuis 2012, il faut être détenteur d'une attestation d'études collégiales (AEC) ou l'équivalent, dispensée dans un seul cégep, à Alma, au Lac-Saint-Jean. Cet enseignement, d'une durée de 1605 heures, permet à l'élève d'être recruté par le ministère après s'être qualifié à la suite d'un examen.

Une fois engagé, l'étudiant devra suivre et réussir un cours de 15 semaines au Centre de formation des agents de protection de la faune, à Duchesnay. C'est l'équivalent de l'École nationale de police pour les services d'ordre.

Après avoir franchi cette étape, les recrues sont envoyées en stage probatoire dans un des bureaux de la Protection de la faune, où ils obtiendront un poste, soit saisonnier de 3 à 10 mois par année, soit à temps partiel régulier de huit mois minimum par année, soit à temps plein.

Ceux qui seront engagés pour ce métier gratifiant seront appelés à travailler une fin de semaine sur deux et lors de quarts de soir et même de nuit.

Pour en savoir plus, visitez le site www.mddep.gouv.qc.ca/faune/protection/AEC-agent-protection.htm

UN TRAVAIL DANGEREUX

La plupart des citoyens ne le savent pas, mais de tous les corps d'agents de la paix du Québec, dont les policiers, ce sont les agents de protection de la faune qui ont eu le taux de mortalité le plus élevé au prorata depuis 30 ans.

Bien que des agents de protection de la faune soient blessés chaque année lorsqu'ils sont en poste, que ce soit dans des accidents de voiture, de VTT, de motoneige ou lors d'altercations avec des individus, on ne dénombre pas de décès, heureusement, depuis 2007. La prévention en santé et sécurité au travail, étant une priorité, a certainement contribué à ce bilan.

TRISTES CONSTATS

Huit agents de protection de la faune



Ces hommes et ces femmes qui ont pour mission de protéger nos richesses collectives font un travail extraordinaire. La prochaine fois que vous les croiserez, profitez-en pour les féliciter. PHOTO COURTOISIE

sont morts en service depuis 1972. Voici dans quelles circonstances:

- Le 10 septembre 1972, Médéric Côté et Ernest St-Pierre ont été assassinés par deux criminels en fuite, dont Jacques Messine, dans la région de Saint-Louis-de-Blandford, en Estrie, lors d'une patrouille;

- Le 10 novembre 1985, Alain Chouinard succombe à une blessure par balle lors d'une opération de chasse de nuit dans le secteur de Squatec, dans le Bas-Saint-Laurent;

- Le 10 octobre 1989, Luc Guindon a été tué par flèche lors d'une opération de

chasse de nuit au nord de Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides;

- Le 15 septembre 1992, Patrick Poirier a perdu la vie en se noyant dans le Nord-du-Québec;

- Le 5 novembre 2005, Nicolas Rochette et Fernand Vachon sont morts à la suite de l'écrasement de l'avion dans lequel ils prenaient place lors d'une opération de chasse de nuit dans la région de Thetford-Mines;

- Le 1^{er} mars 2007, Richard Cayouette est décédé à la suite d'un accident de motoneige, au nord de Chibougamau.

De tout pour tous

Ceux qui aimeraient tenter leur chance pour les différents tirages au sort orchestrés par la Sépaq pour les permis de chasse spéciaux, pour le caribou d'hiver et pour les sites de piégeage, ont jusqu'au 4 juin pour s'inscrire.

Pour ce qui est du chevreuil sans panache et du cerf sans bois de premier abattage (double prélèvement) en Montérégie, sachez qu'il existe plusieurs catégories, tels le tirage universel, celui pour les propriétaires fonciers, les adeptes à mobilité réduite, etc.

Près de 4000 autorisations seront attribuées en plus aux nemrods qui voudraient pourchasser une femelle original adulte. Il y aura aussi 250 gagnants qui auront la possibilité de récolter deux caribous dans la zone 22 A du 1^{er} décembre 2014 au 30 janvier 2015.

Si votre passion est le piégeage, retenez que bon nombre de terrains seront alloués pour la pratique de cette activité de prélèvement dans les ZEC, les réserves fauniques et les terres du domaine de l'État de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais et de la Côte-Nord. Pour plus de précisions, 1 800 665- 6527 ou www.sepaq.com/tirages.

Si votre nom est pigé, vous serez contacté dans les 48 heures suivantes.



Je vous invite à me suivre sur Facebook à l'adresse suivante :

[facebook.com/lapassiondepatrikcampeau](https://www.facebook.com/lapassiondepatrikcampeau)